

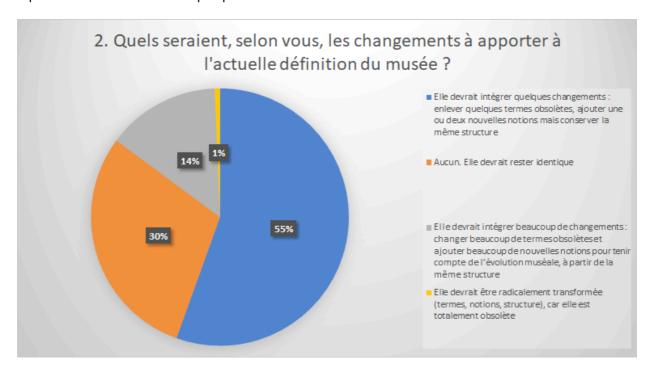
DEUXIÈME CONSULTATION

Enquête conduite du 11 mars au 24 mars 2021 (166 réponses)
RÉSULTATS

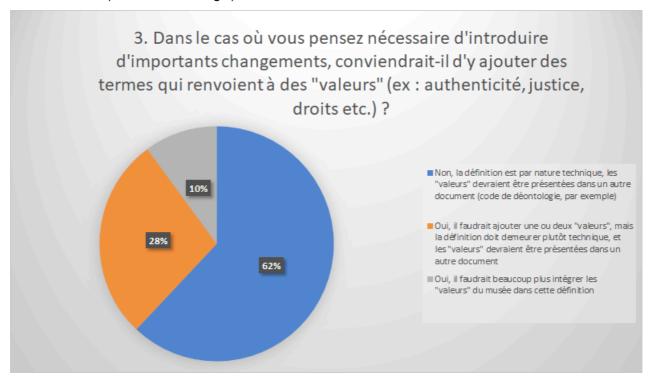
A la question 1. "Quel rôle doit avoir, selon vous, pour l'ICOM, une définition du musée ?", il ressort des réponses, dans l'ordre d'importance :

- 1 le besoin d'une définition commune à tous.
- 2 L'attente d'un élément fédérateur de la communauté muséale (socle de référence).
- 3 La nécessité de distinguer ce qu'est un musée par rapport à une autre institution.
- 4 L'importance d'une formulation brève, neutre, compatible avec un langage juridique, compréhensible par tous (y compris hors du milieu muséal).
- 5 L'exigence du choix de mots ayant le même sens pour tous (portée internationale, traductibilité)
- 6- Le désir d'affirmer le caractère professionnel de l'organisation et, ce faisant, d'aider à déterminer qui peut être membre d'ICOM

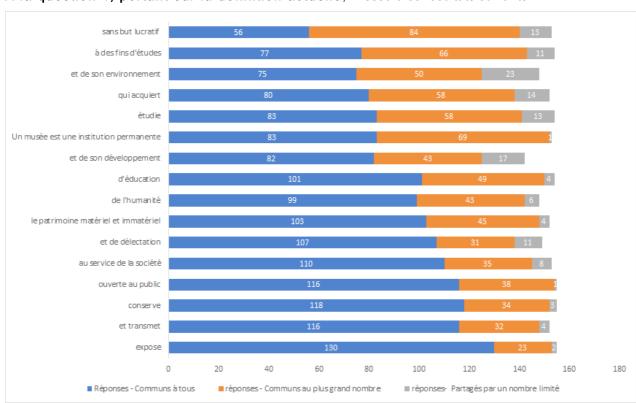
A la question 2. "Quels seraient, selon vous, les changements à apporter à l'actuelle définition du musée", on relève un attachement à la définition actuelle. La majorité des répondants souhaite modifier quelques termes mais conserver la même structure de définition.



A la question 3, "Conviendrait-il d'y ajouter des termes qui renvoient à des "valeurs"?", la majorité souhaite que la définition demeure technique et suggère le rattachement des valeurs à un autre document (code de déontologie).



A la question 4, portant sur la définition actuelle, il ressort les résultats suivants :

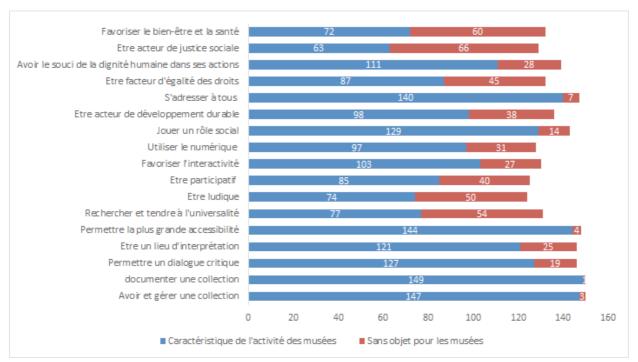


Par la lecture de ces résultats et des commentaires, on note :

- un attachement aux termes suivants, par ordre d'importance décroissante :

- « expose »
- « transmet »
- « conserve »
- « ouvert au public »
- une attente de formulation plus explicite des notions suivantes :
 - Éducation : c'est le rôle pédagogique du musée qui doit être affirmé.
 - Au service de la société : il faut que la formulation reflète le "rôle social du musée" et l'"accessibilité".
- un point de vue plus discuté sur les termes suivants :
 - délectation : le mot est souvent considéré comme maladroit et/ou désuet.
 - sans but lucratif : besoin de le compléter par "caractère non marchand" car certains y voient une contradiction avec la recherche de ressources propres.
 - acquiert : n'est pas toujours compris dans toutes ces acceptions (dons, legs etc. ...) mais dans son seul sens marchand (acquérir = acheter). Proposition : un musée "accroît sa collection".
 - institution permanente : certains y voient une contradiction avec le temporaire et l'événementiel.

A la question 5, portant sur d'autres termes du périmètre muséal, il ressort les résultats suivants :



Par la lecture de ces résultats et des commentaires, on note un attachement aux termes / notions suivants, par ordre d'importance décroissante :

- 1. La collection et sa gestion le mot collection ne figure pas dans la définition actuelle
- 2. L'accessibilité du musée (s'adresser à tous)
- 3. Le rôle social du musée
- 4. Son importance en tant que lieu de débat (permettre un dialogue critique)

Les termes « développement durable », « numérique » et « universalité » ne sont pas recommandés de manière significative pour la définition. Ils sont attendus dans le code de déontologie

Les termes «ludique», «être acteur de justice sociale» et «favoriser le bien-être et la santé» sont écartés.